

Les énergies renouvelables (EnR)

L'AIDE DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ARDÈCHE, POUR UN PROJET CLEF EN MAIN !

Territoire d'énergie Ardèche apporte son assistance aux communes en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets utilisant une source d'énergies renouvelables (EnR) : solaire photovoltaïque et thermique, bois énergie, hydraulique, géothermie, etc.

CHALEUR RENOUVELABLE

CHAUFFERIES AU BOIS
RÉSEAUX DE CHALEUR
GÉOTHERMIE
SOLAIRE THERMIQUE

- Territoire d'énergie propose de réaliser l'opération sous mandat de maîtrise d'ouvrage (MOT).
- Territoire d'énergie accompagne également le maître d'ouvrage dans la recherche de financements.
- Territoire d'énergie accompagne ensuite la collectivité au niveau du fonctionnement de l'installation : aide pour le marché de fourniture d'énergie, de maintenance et de calcul du prix de l'énergie.

€ La rémunération de Territoire d'énergie pour assurer le mandat de maîtrise d'ouvrage est fixée à 3% du montant total hors taxes de l'opération, et est limitée à 24 000 €.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
HYDRAULIQUE

Territoire d'énergie accompagne et conseille les collectivités à plusieurs niveaux :

- L'étude de faisabilité.
- Le financement de l'opération.
- Les démarches administratives d'urbanisme (raccordement au réseau dans le cas d'une production d'énergie électrique).
- Le montage du dossier de consultation et la sélection des entreprises.
- Le suivi du chantier.
- La maîtrise d'ouvrage déléguée (MOT) pour le compte de la commune.
- Le choix du montage financier (vente totale, autoconsommation individuelle, autoconsommation collective).



ET COMMENT VALORISER VOTRE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ?

Territoire d'énergie est coordinateur pour l'autoconsommation collective.

Son rôle est d'accompagner toutes les opérations d'autoconsommation collective menées en Ardèche.

Pourquoi ?

- Pour favoriser le développement de nouvelles opérations locales;
- Pour mutualiser les moyens et renforcer l'efficacité;
- Pour simplifier la gestion pour les participants;
- Pour accélérer la transition énergétique en Ardèche.

Pour un projet de chaufferie ou réseau de chaleur au bois, se reporter à la fiche Contrat Chaleur Renouvelable

FONDS
CHALEUR

Des questions ?
Un projet à faire étudier
par nos chargés d'affaires ?

Contactez-nous : energie@territoiredenergieardeche.com
Tél. 04 75 66 38 90
www.territoiredenergieardeche.com